

SCD de Poitiers : un réseau transversal dédié au handicap

Le SCD de l'université de Poitiers a mis en place un réseau transversal dédié au handicap et une offre de services adaptés qui s'inscrivent dans la politique globale de l'université.



En 2014, à l'occasion d'un important projet de restructuration de la principale bibliothèque universitaire du campus de Poitiers engageant une mise en accessibilité du bâtiment, le service commun de la documentation (SCD) de l'université de Poitiers a lancé une réflexion de fond sur l'accueil et l'accompagnement des publics en situation de handicap à l'échelle de l'ensemble du service. Ce travail a abouti à la constitution d'un réseau transversal dédié au handicap, avec la mise en place d'une offre de services adaptés, sous le pilotage et la coordination du responsable des services aux publics.

UN RÉSEAU DE RÉFÉRENT·E·S HANDICAP

Dans le cadre de cette réflexion a été constitué un réseau de référent·e·s handicap opérant à l'échelle du SCD. Cette organisation visait à doter les principales bibliothèques d'un ou plusieurs agents spécialement formés et sensibilisés aux problématiques d'accueil des usagers en situation de handicap. La mise sur pied de ce réseau a bénéficié de la motivation de nombreux collègues – de catégories B et C – désireux de s'investir sur ces questions. Parallèlement, un important dispositif de formation continue s'est mis en place afin de permettre à ces agents de développer leurs connaissances et compétences sur ces nouvelles activités inscrites dans leur fiche de poste.

La constitution de cette mission handicap au SCD s'est faite en collaboration étroite avec les dispositifs existants à l'université de Poitiers. La coopération avec le Service handicap étudiant de l'établissement s'est ainsi révélée primordiale. Elle s'est d'abord concrétisée par un travail de concertation autour de l'acquisition de matériels spécifiques à destination des usagers en situation de handicap, matériels venant compléter l'offre déjà proposée par le Service handicap étudiant. Le SCD a ainsi pu acheter deux lecteurs audio Daisy, une machine à lire (dispositif permettant la numérisation et la restitution par synthèse vocale du contenu de documents écrits) et une plage Braille, ainsi qu'une boucle audio portative¹. Outre ces achats concertés, la coopération avec les chargé·e·s d'accompagnement du Service handicap s'est poursuivie, ces derniers participant aux réunions des référent·e·s handicap du SCD et aiguillant au besoin les étudiant·e·s suivi·e·s vers les services proposés dans les BU.

Un travail de communication et d'information a

également été entrepris auprès des autres acteurs de l'accueil handicap à l'université, notamment les enseignant·e·s référent·e·s dans les composantes pédagogiques ou l'association Handisup Centre-Ouest qui accompagne les étudiant·e·s en situation de handicap dans leur vie quotidienne.

UNE OFFRE DOCUMENTAIRE ET DE SERVICES RÉPONDANT AUX PROBLÈMES D'ACCESSIBILITÉ

La structuration de ce réseau visait à améliorer l'accessibilité de l'offre de services et de l'offre documentaire des bibliothèques de l'université de Poitiers. Outre le prêt de matériels, le SCD a entrepris de valoriser certains services susceptibles de répondre aux problèmes d'accessibilité d'une partie des publics en situation de handicap. Ainsi, le service de renseignement en ligne Ubib.fr, qui permet d'obtenir une assistance bibliographique à distance, peut répondre à certains besoins pour les personnes empêchées de se déplacer, tout comme l'offre de ressources électroniques à distance, pour peu que les éditeurs assurent une accessibilité numérique de qualité.

Conformément aux préconisations du *Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé à l'université* de la Conférence des présidents d'université datant de 2012, nous avons entrepris également de renforcer l'accessibilité de l'offre documentaire du SCD. Dans un premier temps, une convention a été signée en janvier 2017 avec l'association Valentin Haüy en vue de donner accès à la médiathèque EOLE à l'ensemble des usagers des BU de Poitiers éligibles au dispositif. Dans un deuxième temps, le SCD a déposé – avec le Pôle handicap – un dossier afin d'obtenir l'agrément pour bénéficier de l'exception handicap au droit d'auteur. Cette démarche a conduit – par arrêté ministériel du 05 octobre 2017 - à l'inscription de l'université de Poitiers sur la liste des organismes bénéficiant de cette exception handicap et à l'octroi à l'établissement de l'agrément pour accéder auprès des éditeurs aux fichiers numériques des œuvres. Les services de l'université de Poitiers peuvent à ce titre procéder à des adaptations d'œuvres sous droits sans autorisation préalable des ayants droit ni compensation financière. L'accès aux fichiers des éditeurs se fait via la plateforme PLATON gérée par la Bibliothèque nationale de France.

[1] Ces appareils ont bénéficié d'un financement spécifique via le projet PARE, projet IDEFI (Initiative d'excellence en formations innovantes) de l'université de Poitiers, au titre de l'amélioration de la réussite de tous les étudiants.

La mise en place de cette activité d'adaptation a nécessité un important effort de formation des référent-e-s handicap. Le travail de mise en accessibilité des fichiers fournis par les éditeurs implique une bonne connaissance des formats de l'édition numérique accessible. Alors que le réseau de référent-e-s handicap s'était constitué principalement autour de problématiques d'accueil et d'accompagnement, la volonté de proposer une offre documentaire plus accessible requerrait de mobiliser d'autres compétences plus techniques. Une majorité des référent-e-s a bénéficié d'une formation sur les bonnes pratiques, les outils et procédures d'adaptation d'œuvres organisée en 2019 par la société Edit Adapt. Cette formation leur a permis d'acquérir des compétences de base sur les formats de l'édition numérique accessible et les savoir-faire essentiels pour rendre un fichier accessible dans un délai raisonnable.

Concernant l'accessibilité des ressources physiques, un travail a été conduit dans le même temps sur une refonte de la signalétique des collections en libre accès dans différentes bibliothèques du SCD. Ce travail a bénéficié à l'origine de l'apport d'un groupe d'étudiants stagiaires du master IPHD sur le site de Niort, travail qui a ensuite été réutilisé et adapté dans d'autres bibliothèques du réseau. Il s'agissait essentiellement de remodeler la signalétique en salle en travaillant les couleurs, les contrastes, les polices afin de se conformer au mieux aux recommandations en vigueur en matière d'accessibilité.

PLUS DE 20 LIVRES ADAPTÉS DEPUIS 2018

Depuis 2018, les référent-e-s handicap du SCD de Poitiers ont réalisé au total l'adaptation de 22 ouvrages à partir des fichiers éditeurs obtenus *via* PLATON. Si on ajoute les documents appartenant aux collections du SCD et ayant fait l'objet d'une numérisation demandée au titre de l'exception handicap, ce sont

33 documents qui ont été déposés dans PLATON et qui sont désormais accessibles au téléchargement pour les établissements ayant accès à la plateforme. Une vingtaine de demandes ont été faites avant la crise sanitaire de 2020, qui a porté un coup d'arrêt au fonctionnement du service. Depuis la rentrée 2021, le nombre de demandes est reparti à la hausse et 21 documents sont actuellement en cours de traitement. Cependant, malgré son importance, ce travail d'adaptation ne peut répondre que partiellement aux besoins des publics en situation de handicap et constitue une activité particulièrement chronophage.

UNE POLITIQUE APPUYÉE SUR UN TRAVAIL DE STRUCTURATION ET D'ORGANISATION

Le développement d'une offre de services plus inclusive au SCD de Poitiers s'est effectué simultanément dans plusieurs directions et s'est d'abord appuyé sur un important travail de structuration et d'organisation. La construction de cette offre s'inscrit ainsi pleinement dans la politique d'accueil et d'accompagnement vers la réussite des étudiant-e-s en situation de handicap de l'université de Poitiers. L'effort de mise en accessibilité de l'offre documentaire engagé au niveau local devra se poursuivre dans le futur en espérant pouvoir bénéficier de l'horizon ouvert par la directive Accessibilité imposant aux éditeurs de rendre les livres numériques nativement accessibles en 2025. Les travaux en cours autour de l'amélioration du signalement des ressources accessibles, avec le projet de portail national de l'édition adaptée, apporteraient également une aide précieuse au quotidien des professionnels investis dans le développement de l'inclusion de tous les publics étudiants.

FRÉDÉRIC DUTON

*Responsable du Service des ressources informatiques et documentaires - SCD de l'université de Poitiers
frederic.duton@univ-poitiers.fr*



Credit photo SCD Poitiers